



## Ensemble, revendiquons les Droits des Sans-Papiers

### Sans-Papiers en lutte

Chronique n°121

Lundi 17 décembre

Bonjour,

Des nouvelles ! des nouvelles ! des nouvelles !

Les chroniques se font plus espacées, et c'est normal. Cela n'empêche pas que nous soyons toujours vivants, mais qu'y a-t-il de passionnant à raconter notre boulot de gratte-papiers (qui nous occupe cependant bien la vie). Cette semaine, Brahim, David et Jeanne peuvent en dire quelque chose, bloqués qu'ils étaient sur la rédaction des argumentaires pour les « propositions de refus ». Aux petits oignons que nous avons préparé cela : nous avons inventorié les cas d'acceptation ou de non refus de l'autre liste et les avons rapprochés de nos propres cas de « proposition de refus ». C'est pas normal que suivant que nous appartenions à l'un ou l'autre groupe les résultats ne soient pas les mêmes, autrement dit qu'il y ait, semble-t-il, disparité de traitement. Il est vrai que les « voies du Seigneur sont impénétrables » (surtout quand elles sont secondées par des voies municipales) cela doit certainement influencer l'oreille préfectorale.

Les membres du collectif se sont donc rendus deux fois à la préfecture cette semaine : la première lundi pour remettre les compléments de dossiers, la seconde vendredi pour déposer les compléments des « propositions de refus » ainsi que les argumentaires. Il paraît que le personnel préfecture va travailler activement sur nos dossiers (mobilisés le week end). Ils ont de la chance, ils vont pouvoir percevoir des heures supplémentaires mais on ne va quand même pas plaindre Madame la Préfecture depuis le nombre de mois que ces dossiers étaient en sa possession ! (sans parler du fait que ces dossiers traînaient dans des bureaux depuis plusieurs années pour certains). C'est quand même pas notre faute à nous !

Nous avons eu le résultat pour deux d'entre les premiers rejetés :

Abdellatif a été débouté de sa demande sous prétexte que lui et sa femme n'étaient pas mariés depuis assez longtemps... Nardjes a été plus chanceuse et le TA a suivi l'avis du commissaire du Gouvernement. La Préfecture devrait lui délivrer un titre de séjour et aussi lui verser une indemnité. Maintenant y a plus qu'à espérer que Madame la Préfecture se montrera (enfin) bonne fille et ne viendra pas faire appel de ce jugement (ce qui n'empêchera pas la délivrance du récépissé). Cela fait plus de 5 années que le Comité CGT est venu régulièrement représenter ce dossier, il serait grand temps d'y mettre une fin heureuse.

Par contre, pour les deux Mohamed, nous ne savons pas encore à quelle sauce ils ont été mangés, mais nous ne sommes pas optimistes du tout.

Autres petites nouvelles : deux personnes (indépendantes l'une de l'autre) ont été convoquées pour remettre des compléments de dossier. Bien entendu, elles seront accompagnées par nos soins à la Préfecture.

Abdoulaye a reçu une visite dans sa geôle et il était très heureux de voir qu'il n'était pas oublié. Un grand merci à son visiteur. S'il vous plaît, prenez votre plume et écrivez-lui !

Contacts : 06 22 86 12 00 et 06 16 72 70 55

[Sans.papiers.en.lutte@gmail.com](mailto:Sans.papiers.en.lutte@gmail.com)

<http://sanspapiersenlutte.blogspot.com>

Boulot de cette semaine pour les mandatés : appeler les Sans-Papiers au rassemblement de samedi. Monseigneur Jacques Gaillot nous a informé de son intention de venir nous rejoindre.

Si vous voulez écrire à Abdoulaye  
BALDE Abdoulaye  
N° 361 766 z – Bt D  
BP 3  
7, allée des Peupliers  
91700 – Fleury Mérogis

Arrêt des Expulsions // Régularisations Maintenant !!

Samedi 22 décembre – 13h30 : Rassemblement – Place des Terrasses de l’Agora à Evry  
Mardi 8 janvier : jugement d’Abdoulaye BALDE au Tribunal Correctionnel d’Evry.

Contacts : 06 22 86 12 00 et 06 16 72 70 55  
[Sans.papiers.en.lutte@gmail.com](mailto:Sans.papiers.en.lutte@gmail.com)

<http://sanspapiersenlutte.blogspot.com>